

DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO VOULUE  
INDEPENDANTE A LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
QUI COMMEMORE SES FETES D'INDEPENDANCE

FROM THE DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO SEEKING  
INDEPENDENCE TO THE DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO  
WHICH COMMEMORATES ITS INDEPENDENCE CELEBRATIONS

Joseph Apolo Msambya\*

© STUDIA UBB. EUROPAEA. Published by Babeş-Bolyai University.



This work is licensed under a Creative Commons  
Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0  
International License.

DOI: 10.24193/subbeuropaea.2024.1.05

Published Online: 2024-06-30

Published Print: 2024-06-30

**Abstract:** *On June 30, 1960, the independence of the Belgian Congo, once personal possession for 23 years of the Belgian King Leopold II, was proclaimed as the "Republic of the Congo". Emery-Patrice Lumumba (1925-1961) played a capital role in this emancipation which resulted in the consecration of Joseph Kasavubu as first President of the Republic of Congo and himself, Emery Patrice Lumumba, as Prime Minister. Congo has proclaimed its independence, but the new country remains plagued by violence and infighting. Belgian troops and peacekeepers from the United Nations intervene in the territory as a standoff begins between Kasavubu and Lumumba. On September 14, 1960, Colonel Joseph Désiré Mobutu led a first coup d'état which was followed by the arrest and assassination of Lumumba. The following years would be punctuated by rebellions and fighting interspersed with ceasefires in protest against the dictatorship established by the Mobutu regime after its second coup d'état, five years later, during a new political crisis. After thirty-two years of unchallenged reign, Mobutu was ousted from power by Mzee Laurent Désiré Kabila in May 1997 and since then, it has been difficult to speak of the real independence of the country, which became the Democratic Republic of Congo.*

**Keywords:** *formal independence, real independence, Independence Day, Zaïre, Democratic Republic of Congo, colonization, decolonization, political emancipation, sovereignty.*

---

\* Joseph Apolo Msambya is an Expert in international studies, Europe-Africa development Specialty, title awarded by the University of Szeged (ZTE) in Hungary and Université Senghor (of Alexandria in Egypt). Email: joseph.apolo.hu2021@etu-usenghor.org.

## Introduction

Lorsque le Congo-belge accède à sa souveraineté nationale et internationale, la cérémonie officielle a lieu en présence du roi Baudouin, du Président Kasavubu et du Premier Ministre Lumumba, ainsi que de nombreuses délégations et personnalités étrangères parmi lesquelles Fulbert Youlou du Congo-Brazzaville,<sup>1</sup> venu en voisin et d'une foule assemblée au palais de la nation, à Léopoldville. Jadis considéré comme domaine privé du roi Leopold II qui le remet à la nation belge en 1908, le Congo belge maintient sa tutelle sans anticiper la transmission du pouvoir politique tout comme préparer une élite devant servir de relève en cas du désengagement. La colonisation se déroule donc dans un contexte d'une main de fer du colonisateur à l'endroit des populations indigènes bien que certaines associations sont autorisées de fonctionner, tout en restant encadrées après 1945. C'est le cas de l'Abako, association culturelle des Bakongo, créée en 1950 et qui s'oriente vers l'engagement politique à partir de 1956, sous la présidence de Joseph Kasavubu. C'est fut le cas aussi du groupe *Conscience africaine*, issu du cercle catholique considéré comme le groupe des évolués. Celui-ci, publia en 1956, un manifeste revendiquant l'accompagnement de la Belgique vers l'émancipation politique dans le cadre d'une communauté belgo-congolaise.<sup>2</sup> Mais, malgré la modération des revendications par ces deux groupes que sont l'Abako et *Conscience africaine*, l'administration et le colonat blanc sont opposés à toute évolution. Les ambitions colonialistes demeurent toujours dans les têtes des belges et l'illusion d'un Congo belge éternel se manifeste notamment par le tollé soulevé lors de la publication, en février 1956, dans la revue des cadres du mouvement ouvrier chrétien flamand, d'un texte destiné à devenir une sorte de manifeste de la décolonisation belge. Ce manifeste, paru sous le titre « *Un Plan de trente ans*

---

<sup>1</sup> Fulbert Youlou était un homme politique congolais (de Congo-Brazzaville), né le 9 juin 1917 et décédé le 6 mai 1972. Il a été le premier Président de la République du Congo, en poste de 1960 à 1960. Youlou a joué un rôle majeur dans la lutte pour l'indépendance du Congo vis-à-vis de la France, mais son règne a été marqué par des controverses et des troubles politiques, ce qui a conduit à son renversement en 1963.

<sup>2</sup> Martin Pongo Kalulambi, « Le manifeste *Conscience africaine* : genèse, influences et réactions », in Nathalie Tousignant (ed.), *Le manifeste Conscience africaine (1956). Élités congolaises et société coloniale : regards croisés*, Bruxelles : Presses Universitaires Saint-Louis Bruxelles (PUSL), 2009, pp. 59-81.

*pour l'émancipation de l'Afrique belge* », <sup>3</sup> préconise une période de 30 ans de plus pour pouvoir s'attendre à la vraie émancipation du Congo, lequel plan fut proposé par le Professeur Jef Van Bilsen, d'où le nom « Plan BILSEN ».

C'est alors que, face à cette ambition voilée des Belges de ne pas quitter vite le Congo, à travers ce plan dit Van Bilsen, qui n'a consisté qu'à une préparation de la conscience collective congolaise à désespérer une émancipation si proche, des nouveaux partis sont créés, qui demandent l'indépendance sur une base unitaire pour certains, comme le Mouvement National Congolais (MNC) de Patrice Lumumba en 1958 et d'autres s'appuyant sur la logique fédérale, comme le CONAKAT de Moïse Tshombe (Katanga). Un clivage apparaît entre les fédéralistes issus des provinces riches et les unitaristes, qui ont leurs assises dans les régions les plus pauvres, mais aussi entre les mouvements revendiquant l'indépendance (MNC et Abako) et ceux maintenant l'idée d'une communauté belgo-congolaise (CONAKAT, Conscience africaine). Les indépendances du Ghana et de la Guinée, l'écho de l'évolution en Afrique francophone et la première conférence africaine d'Accra renforcent les revendications<sup>4</sup>. A la suite de l'interdiction d'un meeting de l'Abako, les émeutes éclatent à Léopoldville entre le 4 et le 6 janvier 1959 avec comme conséquence l'accélération du processus. Le roi reconnaît le principe d'émancipation mais la colère monte face aux atermoiements sur les échéances pour l'indépendance. Une table ronde rassemble les partis politiques congolais à Bruxelles fin janvier 1960. A l'issue de cette réunion, l'indépendance est fixée au 30 juin et le gouvernement belge l'organise dans la précipitation, en espérant conserver le contrôle des richesses du pays. Les élections législatives, sénatoriales et provinciales de mai 1960 marquent la victoire des nationalistes, dont Lumumba devient Premier Ministre tandis que Kasavubu est porté à la présidence du nouveau pays devenu indépendant.

C'est devant les chambres réunies que le roi Baudouin prononce son discours à la gloire de la colonisation. Sur un ton paternaliste, il souligne les difficultés qui attendent le pays, en invitant les congolais à ne pas compromettre l'avenir par des « réformes hâtives » et à « défendre un

---

<sup>3</sup> Michel Marc, « Van Bilsen Jef, Congo, 1945-1965, la fin d'une colonie » in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°49, 1996, pp. 163-165.

<sup>4</sup> Odile Goerg, Jean-Luc Martineau, Didier Nativel (S/dir.), *Les indépendances en Afrique : l'évènement et ses mémoires 1957/1960-2010*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2013, pp. 13-23.

héritage contre [...] les convoitises de l'étranger ». De quel étranger faisait-il allusion ? N'est-ce pas que ce langage laisse croire que les belges ne se considéraient pas eux-mêmes comme étrangers vis-à-vis d'un Congo-belge devenu indépendant ? Il précise son souci de maintenir une présence belge pour aider le nouvel État.<sup>5</sup> Si le reportage montre Baudouin, il ne mentionne pas le contenu de son discours, ni celui de Kasavubu qui partage les mêmes appréhensions. Il fait plus encore l'impasse sur le discours imprévu de Lumumba.<sup>6</sup> S'adressant directement aux congolais, Lumumba souligne que l'indépendance n'a pas été offerte par la Belgique mais qu'elle a été conquise par la lutte, avant de dresser un réquisitoire contre le système colonial. Ces discours, aux allures contradictoires, révèlent les conceptions ambiguës de l'indépendance du Congo, tandis que des fêtes sont organisées dans le pays chaque année, au son d'« *Indépendance cha-cha to zuwi ye* », chanson composée par l'orchestre African Jazz au retour de Bruxelles en février 1960. Mais depuis l'accession du Congo-belge à l'indépendance, le pays, rebaptisé à plusieurs reprises mais actuellement connu sous le nom de la République Démocratique du Congo,<sup>7</sup> peine à affirmer valablement cette souveraineté acquise et il devient de plus en plus difficile de parler de la réelle indépendance. L'on constate que le pays a du mal à assurer véritablement ses missions régaliennes au nom de cette indépendance acquise, signe de souveraineté tant recherchée, et que cette émancipation se limite uniquement aux fêtes de commémoration de l'indépendance en guise de rappel historique. Après autant d'années de souffrances subies sous la colonisation, peut-on résumer l'indépendance d'un pays à des fêtes d'indépendance régulièrement célébrées d'années en années ? Les héros nationaux, morts pour la lutte en faveur de l'indépendance, trouvent-ils leur dignité et honneur via cet état de chose ? C'est cette réflexion que cet article se propose de développer dans les lignes, paragraphes et sections suivants.

---

<sup>5</sup> Benoît Verhaegen, « La décolonisation du Congo (1956-1960), la réflexion d'un sociologue », in Michel Molitor, Jean Remy, Luc Van Campenhoutd (eds.), *Le mouvement et la forme : essai sur le changement social en hommage à Maurice Chaumont*, Bruxelles : Presses Universitaires Saint-Louis Bruxelles, 1989, pp. 67-77.

<sup>6</sup> Jean-Claude Willame, « Le discours du 30 juin », in *Patrice Lumumba : la crise congolaise revisitée*, Paris : Karthala, 1990, pp. 93-118.

<sup>7</sup> La colonie du Congo belge, fondée en 1908, garde ce nom jusqu'à son indépendance, le 30 juin 1960. En 1971, le général Mobutu, à la tête du pays, décide de le rebaptiser Zaïre, puis le Zaïre redevient la République démocratique du Congo en 1997 avec l'arrivée au pouvoir de Laurent Désiré Kabila.

## **Lutte de Lumumba pour l'indépendance : sacrifice vain ou un crachat des congolais sur sa mémoire ?**

Plus de soixante ans et près d'un centenaire après l'indépendance de la République Démocratique du Congo, il y a lieu de se poser multiples questions sur l'impact de la lutte de Lumumba en rapport avec le quotidien actuel du pays et de ses habitants, que sont les congolais. Patrice Emery Lumumba, de son vrai nom Elias Okit'Asombo,<sup>8</sup> a milité pour l'indépendance effective de la RD Congo et pour le bien-être du peuple congolais. Est-ce que la situation actuelle du pays et des congolais traduit-elle cette évidence ? La RDC est-elle réellement devenue indépendante et souveraine après la lutte anticolonialiste de Lumumba ? Les congolais ont-ils réellement incarné le sens élevé du sacrifice de Lumumba comme puissant symbole de la volonté d'émancipation des peuples anciennement sous domination coloniale afin de l'honorer en tant qu'héros national ?

A vrai dire, le pays ne s'est jamais mis debout depuis l'assassinat de Lumumba le 17 janvier 1961. Il continue d'être toujours sous la domination des puissances étrangères à travers diverses formes, et la sujétion économique des sociétés transnationales qui continuent de contrôler le commerce des matières premières extraites de son sol.<sup>9</sup> De nos jours, il est nauséabond de constater que les dirigeants congolais ont du mal à mieux gérer la Res Publica, ce qui pousse certains auteurs à accorder du crédit au plan BILSEN car jusqu'à présent, malgré ce qu'elle regorge comme ressource, la République Démocratique du Congo est toujours classée parmi les pays sous-développés. Cela se dévoile par le non-respect de la constitution (où l'on constate que chaque dirigeant utilise à sa guise et interprète de sa manière la loi fondamentale), le déficit budgétaire (très souvent moins de 10 milliards de dollars américains pour un pays avec une population de plus de 100 millions d'habitants), le manque de croissance économique, le taux de chômage ascendant, la malnutrition, les élections chaotiques même si l'on a toujours évoqué la thèse de non-élection parfaite au monde, etc. La partie orientale du pays est devenue un lieu du théâtre

---

<sup>8</sup> Christian Eboulé, "RDC : Qui était Patrice Emery Lumumba, le héros de l'indépendance du Congo ?", 2022 [<https://information.tv5monde.com/afrique/rdc-qui-etait-patrice-emery-lumumba-le-heros-de-lindependance-du-congo-714667>], 06 mars 2024.

<sup>9</sup> CADTM, "Patrice Emery Lumumba : un combat politique à méditer", 2011 [<http://cadtm.org/Patrice-Emery-Lumumba-un-combat>], 07 mars 2024.

d'affrontements récurrents opposant les forces loyalistes (les Forces Armées de la République Démocratique du Congo, les FARDC) et les groupes armés nationaux, parfois entre les groupes armés eux-mêmes d'une part, aussi avec les groupes armés étrangers agissant en interposition car assez souvent appuyés par certains pays étrangers.<sup>10</sup> C'est le cas de récents affrontements de 2022-2024 entre les FARDC coalisés aux groupes armés nationaux, considérés désormais comme des réservistes des forces loyalistes,<sup>11</sup> et le groupe rebelle du M23 (Mouvement du 23 mars) bénéficiant de l'appui du Rwanda selon plusieurs rapports publiés par les experts des Nations Unies.<sup>12</sup> Que ce soient des conflits entre les FARDC et les groupes armés nationaux ou entre les FARDC avec les groupes terroristes ou les groupes armés étrangers, il faut noter que c'est surtout pour le contrôle des minerais que ces belligérants se battent, bien que d'autres conflits puissent revêtir des revendications identitaires. D'auteurs estiment qu'il s'agit là d'un drame sans fin et un deuil inachevé de la colonisation.<sup>13</sup> Pour diverses raisons que voici, il y a lieu de souligner la thèse de la non-indépendance effective de la RD Congo :

**a) Absence d'une indépendance économique**

Du point de vue économique, il est difficile de parler de l'indépendance de la République Démocratique du Congo du fait de la dollarisation de son espace économique. Cette situation date de depuis les années 1990 jusqu'à nos jours et se subdivise en quatre phases (1990-1994,

---

<sup>10</sup> Sergiu Mișcoiu, Jean-Michel De Waele et Andreea Bianca Urs (dir.), *Maquisards, rebelles, insurgés... politiques. Le devenir des chefs de guerre africains*, Cluj-Napoca: Casa Cărții de Știință, 2023; Dominique Kenge Mukinayi, Sergiu Mișcoiu, « Rétroactes sur le conflit congolais (RDC) et regards sur ses causes », in *Studia Universitatis Babeș-Bolyai. Studia Europaea*, no. 2, 2020, pp. 105-132.

<sup>11</sup> Loi n°23/014 du 22 mai 2023 instituant la réserve armée de la défense de la République Démocratique du Congo.

<sup>12</sup> Le dernier rapport Mid-term du Groupe d'Experts des Nations Unies sur la République Démocratique du Congo (RDC), publié en janvier 2024, révèle des preuves accablantes de l'implication directe de l'armée rwandaise (RDF) dans le conflit en RDC, initié par le groupe rebelle M23. Ce rapport vient s'ajouter à un corpus de preuves accumulées depuis 2022, établissant clairement les liens directs entre les RDF et le Mouvement du 23 mars (M23).

<sup>13</sup> Jean Omasombo Tshonda, « Lumumba, drame sans fin et deuil inachevé de la colonisation » in *Réparations, restitutions, réconciliations : entre Afriques, Europe et Amériques. Cahiers d'Études Africaines*, n°173-174, vol. 44, 2004, pp. 221-261  
[<https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.4605>].

1995-1997, 1998-2001 et 2002 à nos jours).<sup>14</sup> Le dollars américain circule concomitamment, sur le sol congolais, avec le franc congolais au point même que la première devise a tendance à effacer la deuxième. Contrairement aux autres pays en développement, la dollarisation de l'économie congolaise est restée dans des aspects purement monétaires, la substitution d'actifs étant marginale. En outre, la dollarisation a pris une ampleur telle que même l'État congolais est arrivé à accepter le paiement des taxes et certains salaires des hauts fonctionnaires (les Ministres, les députés, les mandataires publics, etc.) en devises. Il suffit de circuler dans plusieurs marchés à travers le pays et de constater comment les prix de tous les articles sont fixés en dollars et payés soit en cette devise, soit en son équivalent en franc congolais avec une forte inflation de cette dernière vis-à-vis du dollar américain. Même des petits articles tels que des bonbons, des beignets, des fruits, des produits agricoles et plusieurs autres produits de première nécessité sont susceptibles d'être fixés et payés en dollars américains.

En plus, l'économie congolaise repose entièrement sur les banques étrangères et sur des sujets opérateurs économiques étrangers tels que les libanais, les indiens, les chinois, etc. qui détiennent des grands commerces en RD Congo. Les Banques comme TMB, RAWBANK, FIRSTBANK, AFRILAND BANK, UBA, ACCESS BANK, BOA, ECOBANK, FINCA, SOFIBANQUE, etc. sont toutes étrangères. L'effondrement du système bancaire domestique a poussé le public congolais à détenir son épargne dans les banques étrangères installées en RD Congo ou ailleurs, soit hors des circuits bancaires, en épargnant auprès des coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) dont la crédibilité vis-à-vis des membres a toujours été faible et le risque de faillite élevé. La seule banque d'essence congolaise qui essayait de résister, la Banque commerciale du Congo (BCDC), a vu la majorité de ses actifs être récemment achetés par la Banque kenyane EQUITY, mettant ainsi une fusion-absorption qui a débouché à la dénomination EQUITYBCDC comme nouvelle appellation.<sup>15</sup> Dans toute cette tragédie, le Gouvernement congolais n'a aucun monopole sur toutes

---

<sup>14</sup> Kola Lendele, J. Kamanda Kimona-Mbinga, « Nature et spécificité de la dollarisation de l'économie congolaise (RDC) » in *Mondes en développement*, n°130, vol. 2, 2005, pp. 41-62.

<sup>15</sup> Aurélie M'Bida, « RDC-EquityBCDC : que veut vraiment la Banque centrale ? » in *Jeune Afrique*, 26 janvier 2021 [<https://www.jeuneafrique.com/1111096/economie-entreprises/rdc-equity-bcdc-que-veut-vraiment-la-banque-centrale/>], 13 mars 2024.

ces banques étrangères installées dans le pays et chacune d'elles a sa propre politique et applique à bon gré ses tarifs en terme d'intérêts et des commissions à prélever auprès des clients sous son regard impuissant, ne serait-ce dans la réglementation des taux et tarifs. L'évolution du ratio classique de dollarisation constitue un proxy du degré réel de dollarisation de l'économie congolaise parce qu'il n'intègre pas la circulation des monnaies fiduciaires étrangères dans le pays.<sup>16</sup> Dans ce contexte, peut-on réellement parler d'une indépendance économique pendant que le franc congolais est victime de concurrence sur son propre espace ?

**b) *Aucune indépendance sur le plan politique***

Sur cet autre plan, il est non plus difficile d'évoquer d'une réelle indépendance politique de la République Démocratique du Congo. Depuis son accession à la souveraineté nationale et internationale en date du 30 juin 1960, le pays pour lequel Emery-Patrice Lumumba a mené une lutte acharnée pour sa liberté, n'a jamais développé aucune culture politique propre, à part le recours à l'authenticité et la zaïrianisation en tant que politique de préférence nationale qui ont semblé être coulés dans le moule du mobutisme.<sup>17</sup> On serait même tenté de dire que la RDC serait toujours en transition, malgré son indépendance proclamée précipitamment.

Sur le plan interne, bien que les enjeux géopolitiques et économiques rendent cet espace convoité, la République Démocratique du Congo peine à s'insérer dans la mondialisation du fait de son grand retard dans la digitalisation (faible niveau d'industrialisation voire son niveau de tertiarisation). La corruption gagne les acteurs publics (kleptocratie), le problème de redistribution des richesses perdure en faveur d'une très petite couche de la population constituée des seuls dirigeants du pays au détriment du reste de la population pendant que l'indépendance de la magistrature ou de la justice se pose avec acuité, le modèle rentier d'extraction du sol ou du sous-sol étant celui qui fragilise l'économie dépendante des cours mondiaux. La persistance des défis démocratiques dont les processus électoraux requièrent souvent les appuis extérieurs et des conflits déstructurés qui n'ont aucune possibilité d'arbitrage faute d'une capacité managériale politique des dirigeants. La politique est très mal perçue car les politiciens ont

<sup>16</sup> Lendele, Kimona-Mbinga, *op. cit.*, p. 6.

<sup>17</sup> Ernest Wamba dia Wamba, « Mobutisme après Mobutu : réflexion sur la situation actuelle en République Démocratique du Congo » in *Politique africaine*, n°72, 1998, p. 146.



complètement désacralisé la fonction politique.<sup>18</sup> L'espace politique est majoritairement pris en otage par des personnes sans scrupule, sans valeurs, opportunistes et peu compétentes. Les martyrs de l'indépendance du Congo n'ont aucune valeur vis-à-vis de l'État congolais au point que leurs familles et descendances restent parmi les grands oubliés de la République en termes des récompenses de reconnaissance. Sauf pour la famille Lumumba à laquelle des pensions, des honneurs officiels, des allocations spéciales ou d'autres formes de soutien financier ou symbolique sont parfois accordées, selon le gouvernement en place, en reconnaissance du rôle de Patrice Lumumba dans l'histoire du pays.

La corruption, le népotisme et le pillage systématique des ressources publiques par un petit groupe de personnes sont devenus la norme. Les conséquences sont extrêmement néfastes du point de vue sécuritaire avec l'émergence de centaines de groupes armés et des millions de congolais tués, du point de vue socioéconomique avec une pauvreté endémique et du point de vue politique avec des institutions peu légitimes issues des élections souvent chaotiques et des crises à répétition.

### *c) Le modèle colonial belge*

Avant l'indépendance, le Congo était soumis au modèle colonial belge qui ressemblait à l'apartheid de l'Afrique du Sud. Blancs et noirs vivaient séparément, occupaient des emplois différents et ne pouvaient pas cohabiter dans les mêmes quartiers. Le modèle sud-africain d'exclusion raciale était reproduit au Congo.<sup>19</sup> Bien que le Congo belge ait été présenté comme une « colonie modèle », la réalité sur terrain était souvent différente des images idéalisées diffusées à l'époque, marquée par des inégalités, des tensions sociales et des politiques controversées. Les effets du développement économique étaient inégaux, et les politiques coloniales ont souvent été critiquées pour leur nature autoritaire et discriminatoire.<sup>20</sup>

---

<sup>18</sup> Marlène Panara, « RD Congo : 60 ans d'indépendance ... et d'instabilité politique » in *Le Point*, 2020 [[https://www.lepoint.fr/afrique/rd-congo-60-ans-d-independance-et-d-instabilite-politique-30-06-2020-2382377\\_3826.php](https://www.lepoint.fr/afrique/rd-congo-60-ans-d-independance-et-d-instabilite-politique-30-06-2020-2382377_3826.php)], 16 mars 2024.

<sup>19</sup> Jean Dresch, « Méthodes coloniales au Congo belge et en Afrique équatoriale française » in *Politique étrangère*, Paris : Centre d'Études de Politique Étrangère, n°1, 12eme année, 1947, pp. 77-89.

<sup>20</sup> Anonyme, *La colonisation belge en Afrique centrale, dossier historique*, sl, sd, pp. 18-48.

### *Discours contradictoires*

Le roi Baudouin des belges a participé à la cérémonie d'indépendance et a vanté les mérites de la colonisation belge au Congo. Son discours a été controversé en raison de sa tonalité paternaliste et de son manque de reconnaissance des luttes et des aspirations du peuple congolais. Le Président congolais Kasavubu n'a pas contredit le roi. Il a fallu l'improvisation de Lumumba qui a souligné, dans son discours, que l'indépendance n'a pas été offerte par la Belgique mais qu'elle a été conquise par la lutte, avant de dresser un réquisitoire contre le système colonial. Les discours du roi Baudouin et de Lumumba illustraient les tensions et les contradictions qui existaient à l'époque de l'indépendance du Congo. Alors que Lumumba et d'autres leaders congolais aspiraient à une véritable indépendance et à la fin de la domination étrangère, les autorités belges étaient parfois réticentes à abandonner leur contrôle sur le Congo et à reconnaître pleinement les droits et les aspirations du peuple congolais. Ces divergences ont contribué aux tensions politiques et sociales qui ont marqué les premières années de l'indépendance congolaise.

### *d) Influences extérieures*

Malgré l'indépendance formelle, le Congo est resté et reste jusqu'à ce jour sous l'influence des puissances étrangères.<sup>21</sup> Le premier Ministre Patrice-Emery Lumumba souhaitait un pays véritablement indépendant, débarrassé de toute influence étrangère, mais cet idéal n'a pas été pleinement réalisé. Les intérêts géopolitiques et économiques ont continué à façonner les événements de la République Démocratique du Congo. Toutes les ressources minières étaient restées aux mains des belges et l'administration était contrôlée par les belges étant donné qu'il n'existait pas encore d'élites locales formées.

Jusqu'à présent, la RD Congo figure parmi ces pays sous l'influence étrangère sur tous les plans. L'histoire politique de la RD Congo reste ainsi emmaillée, plus de soixante ans après l'indépendance, d'ingérences extérieures. A la base de ces ingérences, le contrôle des richesses du sous-sol. Les ressources minières aiguisent les appétits des puissances étrangères et génèrent la corruption. Elles empêchent l'accès au sein de l'administration de gens

---

<sup>21</sup> CESA, "Le rôle des acteurs externes dans la crise de la RDC", 2017

[<https://africacenter.org/fr/spotlight/le-role-des-acteurs-externes-dans-la-crise-de-la-rdc/>], 17 mars 2024.

capables de construire un État solide susceptible de renforcer l'unité du pays et de résister à toute ingérence.

## **L'indépendance réelle de la République Démocratique du Congo reste à conquérir**

La vraie indépendance reste encore à conquérir dans plusieurs domaines et c'est fort regrettable que cela ne le soit pas encore, plus de soixante ans après la première indépendance de façade. Voici quelques aspects où cette indépendance reste incomplète :

### **a) Économie et dépendance**

La République Démocratique du Congo a longtemps été dépendante de l'économie mondiale et des intérêts étrangers. Cette dépendance économique peut entraver son développement et sa souveraineté. Les ressources naturelles du pays, telles que le cuivre, le cobalt, le Coltan et les diamants, ont été exploitées par des entreprises étrangères. La souveraineté économique complète n'a pas encore été atteinte et la croissance économique bloquée.<sup>22</sup>

La RDC dépend fortement de l'industrie minière pour ses recettes d'exportation et ses revenus gouvernementaux. Cette dépendance limite la capacité du pays à diversifier son économie et à créer des emplois dans d'autres secteurs tels que l'agriculture, l'industrie manufacturière et les services. Faute d'infrastructures adéquates, la RDC dépend des importations pour de nombreux biens et services essentiels.

Pour réduire sa dépendance économique, la RDC doit diversifier son économie, investir dans les infrastructures, promouvoir la bonne gouvernance et lutter contre la corruption. Il est également important de créer un environnement favorable aux investissements nationaux et étrangers, de développer plusieurs secteurs, de promouvoir l'entrepreneuriat et l'innovation. En outre, la RDC pourrait bénéficier des partenariats économiques et commerciaux équilibrés avec d'autres pays et régions du monde.

---

<sup>22</sup> H. Vander Eycken, F. Vander Vorst, « Le blocage de la croissance en République Démocratique du Congo », in Joseph Lajugie, Emilio de Figueroa, George Coutsumaris *et al.*, *Blocages et freinages de la croissance et du développement en Afrique, Asie, Afrique et Amérique latine*, in *Revue Tiers Monde*, Paris : Presses Universitaires de France, n°30, Tome 8, 1967, pp. 411-434.

**b) Inégalités sociales**

Malgré l'indépendance, les inégalités sociales persistent. Les disparités entre riches et pauvres, ainsi que les divisions ethniques, sont des défis majeurs. L'accès à l'éducation, aux soins de santé et à l'emploi reste inéquitable.

Une étude du PNUD en 2014 a mis en évidence les causes, la dynamique et les conséquences des inégalités dans les domaines politique, économique et social en RDC.<sup>23</sup> Les écarts de salaire significatifs entre les fonctionnaires de l'administration publique sont un problème majeur, contribuant à l'aggravation des inégalités socio-économiques.

Les inégalités sociales, la pauvreté et l'exclusion sont des entraves à la cohésion sociale et sont parmi les causes de nombreux problèmes sociaux en RDC. Ces inégalités sont le résultat de facteurs historiques, politiques et économiques complexes et leur résolution nécessite une approche multidimensionnelle et inclusive.

**c) Instabilité politique**

La République Démocratique du Congo connaît une histoire complexe en matière d'instabilité politique. Des défis tels que les conflits armés, la corruption, les tensions ethniques et les troubles socio-économiques ont souvent marqué la politique congolaise. Ces facteurs ont contribué à des périodes d'instabilité politique et de violences dans le pays. Au fil des décennies, la RDC a été confrontée à des troubles politiques, des changements des régimes, des élections contestées et des conflits armés dans certaines régions du pays, notamment dans l'Est. Les luttes pour le pouvoir et les ressources naturelles ont souvent exacerbé les tensions politiques et sociales.

Cependant, le pays a également connu des périodes de transition et d'espoir, notamment avec l'organisation d'élections démocratiques et la mise en place d'institutions visant à promouvoir la stabilité et le développement. Les efforts pour consolider la démocratie et renforcer l'État de droit restent des défis majeurs pour la RDC. L'instabilité politique en

---

<sup>23</sup> PNUD, "Inégalités politiques, socio-économiques et édification de la nation/État en République Démocratique du Congo", 2014  
[<https://www.undp.org/fr/drcongo/publications/inegalites-politiques-socio-economiques-et-edification-de-la-nation/etat-en-republique-democratique-du-congo?ssp=1&setlang=fr&cc=XL&safe-search=moderate>], 12 mars 2024.

RDC est un défi persistant qui nécessite des efforts continus tant au niveau national qu'international pour promouvoir la paix, la stabilité et le développement durable dans le pays.

**d) *Héritage colonial***

L'héritage du colonialisme belge continue d'influencer la société congolaise. Les structures administratives, la langue officielle et les mentalités ont été façonnées par la période coloniale. Le fait colonial et son idéologie ont fourni un cadre de production et de diffusion structurant, sinon écrasant, aux représentations de l'Afrique et des africains en Belgique. Ils ont contribué à fabriquer l'identité du pays et leur impact sur une longue amnésie postcoloniale est cependant difficile à mesurer.<sup>24</sup> Ce sont ces mêmes acquis coloniaux qui continuent d'être d'application jusqu'à présent.

Toutefois pourtant, dans une certaine mesure, il faut noter que la République Démocratique du Congo a bénéficié d'un héritage colonial plus ou moins considérable. Citons cependant 20.000 établissements scolaires de tous les niveaux, 3 universités, près de 300 hôpitaux et de 2.000 autres formations médicales, 165.000km de voies de communication terrestres et 3 aéroports internationaux, ainsi que trois grandes centrales hydroélectriques satisfaisant aux besoins des grands centres urbains et de l'industrie lourde. A voir cet héritage sur le plan des infrastructures, il y aurait lieu de condamner l'impréparation de l'homme congolais par le colon belge pour une bonne gestion de tous ces acquis.

**e) *Relations internationales***

La République Démocratique du Congo entretient des relations complexes avec d'autres pays et organisations internationales. La diplomatie congolaise et la coopération restent des enjeux importants pour consolider l'indépendance. La diplomatie et la coopération internationale offrent à la RDC des opportunités importantes pour consolider son indépendance et promouvoir le développement économique, la stabilité politique et les droits de l'homme. En s'engageant activement sur la scène internationale et en établissant des partenariats stratégiques avec d'autres nations, la RDC peut renforcer sa position en tant qu'acteur souverain et autonome dans le contexte mondial.

---

<sup>24</sup> Anne Cornet, Marc Poncelet, « L'Héritage colonial belge » in *Nouvelles études francophones*, n°1, Vol. 32, 2017, pp. 102-108.

## **Que faut-il faire pour une indépendance réelle de la République Démocratique du Congo ?**

Lorsque Patrice-Emery Lumumba milita pour l'indépendance du Congo-belge, son ambition était de libérer le pays de toute ingérence extérieure pour sa gestion, donc une indépendance totale. C'est ici question de récuser les hypothèses haineuses, destructrices et infantilisantes qui tournent autour de la recherche d'un bouc émissaire, l'éternel « **autre** », qui causerait tous les malheurs de la RD Congo et des congolais.<sup>25</sup> Pour parvenir à une indépendance réelle de la République Démocratique du Congo (RDC), plusieurs mesures politiques, économiques et sociales pourraient être nécessaires, parmi lesquelles nous estimons les suivantes :

### **a) Renforcer les institutions démocratiques**

Le renforcement des institutions démocratiques suppose d'assurer des élections libres et équitables, renforcer l'État de droit et promouvoir la transparence et la responsabilité au sein du gouvernement. Ceci appelle à la mise en pratique de la théorie de la séparation des pouvoirs de Montesquieu où chaque institution devra agir librement conformément à ses prérogatives sans aucune interférence.<sup>26</sup> Selon la Constitution de la RD Congo, le pouvoir judiciaire est indépendant des pouvoirs législatif et exécutif. Il est exercé par les cours et tribunaux, civils et militaires, en partant de la Cour constitutionnelle jusqu'aux tribunaux, en vertu de l'article 149 de la Constitution. Des institutions d'appui à la démocratie congolaise telles que la CENI (Commission Électorale Nationale Indépendante), la CNDH (Commission Nationale des Droits de l'Homme) et le CSAC (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication) doivent cesser d'être à la solde des acteurs politiques qui, le plus souvent, les utilisent à leur guise. Elles doivent garder leur neutralité et indépendance pour contribuer à la jeune démocratie congolaise.

---

<sup>25</sup> Andreea Bianca Urs, Sergiu Mișcoiu, « De la continuité à la rupture : une analyse discursive de la présidence de Félix Tshisekedi (RDC) », in Sergiu Mișcoiu, Delia Pop-Flanța (dir.), *Communication de crise et résolution des conflits en Afrique francophone*, Cluj-Napoca, Casa Cărții de Știință, 2021, pp. 11-28.

<sup>26</sup> Jules de Montesquieu, *De l'esprit des lois*, Paris : Garnier-Frères, 1748, 680 pages.

### ***Combattre la corruption***

Le combat contre la corruption doit passer par la mise en place des mesures pour lutter contre la corruption à tous les niveaux de la société, en renforçant les lois anti-corruption et en encourageant la responsabilité des fonctionnaires. Il n'existe pas de solution unique pour la combattre, mais il existe des bonnes pratiques et des recommandations qui peuvent aider à prévenir et à détecter la corruption. Il est ainsi important que les dirigeants et les responsables politiques affichent un engagement clair et constant en faveur de la lutte contre la corruption et qu'ils donnent l'exemple par leur conduite éthique. Les cadres supérieurs et les managers ainsi que leurs collaborateurs et partenaires doivent être formés et informés sur les risques de corruption et les moyens de les éviter. La corruption peut prendre de nombreuses formes qui ne sont pas toujours liées à des sommes d'argent. Il peut s'agir du favoritisme, de trafic d'influence, de détournement de biens publics, de conflits d'intérêts, etc. Il faut donc veiller à prévenir et à sanctionner tous ces types de comportements.

#### ***b) Promouvoir le développement économique***

Le développement économique implique les investissements dans les secteurs des infrastructures, de l'éducation, de la santé et de l'agriculture pour stimuler la croissance économique et réduire la pauvreté.<sup>27</sup> Parmi les actions possibles pour promouvoir le développement économique, on peut citer les mesures politiques suivantes, à condition de les mener simultanément :

- Améliorer le cadre réglementaire en supprimant les réglementations inutiles, complexes et contre-productives ;
- Améliorer la coordination entre politique fiscale et politique monétaire ;
- Renforcer le système bancaire et améliorer sa supervision ;
- Diversifier et moderniser l'économie, en stimulant l'innovation, l'entrepreneuriat et la compétitivité ;
- Renforcer le secteur privé, en soutenant les petites et moyennes entreprises, en facilitant l'accès au financement et aux marchés, et en améliorant le climat des affaires ;

---

<sup>27</sup> André Raynauld, « Le développement économique » in *L'Actualité économique*, n°43, vol. 2, 1967, pp. 217-235.

- Renforcer le capital humain, créer des emplois décents et productifs, en garantissant des conditions de travail équitables, sûres et dignes, et en luttant contre le chômage, le sous-emploi et le travail informel ;
- Envisager d'attribuer des subventions salariales ;
- Renforcer la gouvernance et la coopération, en améliorant la qualité des institutions, la transparence, la participation, la reddition des comptes et la lutte contre la corruption, et en soutenant l'intégration régionale profitable et le commerce équitable ;
- Cibler des activités, programmes et les projets économiquement viables ;
- Investir dans les industries à haut rendement (agroalimentaires et créatives, cinématographiques, etc.) et dans les infrastructures ;
- Attirer des investisseurs étrangers dans les industries concurrentiels ;
- Accéder aux chaînes de valeur mondiales en tant que cadre dominant des échanges commerciaux ;
- Construire des zones économiques spéciales et des parcs industriels performants;<sup>28</sup>
- Moderniser le secteur agricole ;
- Investir dans la collecte des données et rendre les données plus accessibles ;
- Etc.

**c) *Exploiter les ressources naturelles de manière responsable***

L'exploitation responsable des ressources naturelles de la RDC est un enjeu majeur pour le développement durable, la paix et la justice sociale du pays. Elle consiste à établir des politiques qui garantissent une exploitation durable et équitable des ressources naturelles, tout en préservant l'environnement et en bénéficiant à la population locale. La RDC dispose d'une grande diversité de ressources naturelles, notamment des minéraux stratégiques, des forêts, de l'eau et de la biodiversité, qui représentent un potentiel économique considérable, mais qui sont aussi sources de conflits, de corruption et de dégradation environnementale.

---

<sup>28</sup> BAD (Banque Africaine de Développement), *Perspectives économiques en Afrique*, Abidjan, Rapport 2018, pp. 56-62.



Pour assurer une exploitation responsable des ressources naturelles de la RDC, il faut mettre en place des cadres juridiques, institutionnels et participatifs qui garantissent la transparence, la traçabilité, la répartition équitable et la protection des droits humains et environnementaux. Il faut également renforcer les capacités des acteurs locaux, notamment les communautés, les entreprises, les autorités et la société civile, pour qu'ils puissent gérer les ressources de manière durable et inclusive.

Parmi les initiatives qui visent à promouvoir une exploitation responsable des ressources naturelles en RDC, on peut citer :

- Le *code minier de 2018*, qui révisé le cadre légal du secteur minier, en introduisant des mesures pour améliorer la fiscalité, la gouvernance, la responsabilité sociale et environnementale, et la participation des communautés locales.
- Le *Processus de Kimberley*,<sup>29</sup> qui est un mécanisme international de certification des diamants bruts, qui vise à empêcher le financement des conflits armés par le commerce illicite des diamants.
- Le *Partenariat pour les forêts du bassin du Congo*, qui est une initiative régionale qui réunit 10 pays d'Afrique centrale, des bailleurs de fonds, des organisations internationales et des acteurs non étatiques, pour soutenir la conservation et la gestion durable des forêts du bassin du Congo.

#### **d) Renforcer la sécurité**

A ce niveau, il faut reformer les forces de sécurité congolaise, y compris l'armée, la police et les services de renseignement, pour améliorer leur efficacité, leur professionnalisme et leur respect des droits de l'homme en vue de garantir la protection des citoyens et lutter contre les groupes armés à travers des opérations militaires ciblées pour les désarmer et les démobiliser, et lutter contre la violence dans certaines régions du pays. Les forces de sécurité doivent être formées et équipées adéquatement pour qu'elles puissent répondre efficacement aux défis sécuritaires du pays, y compris la protection des populations civiles et la lutte contre les crimes transnationaux comme le trafic d'armes et de drogue.

---

<sup>29</sup> Élise Rousseau, « Le processus de Kimberly et la lutte contre le commerce des diamants de sang » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2353-2354, 2017, pp. 5-62.

En outre, c'est par une concertation efficace sur les zones d'incertitude des uns et des autres que les élites clés de différents groupes en conflit pourraient atteindre un compromis politique susceptible de conduire à une solution durable de la crise sécuritaire<sup>30</sup>. D'où, la réconciliation entre les différents groupes ethniques et politiques de la RDC est crucial pour réduire les tensions et prévenir les conflits armés.

Le renforcement de la sécurité doit enfin passer par une bonne coopération régionale et internationale. Il est important que les autorités congolaises travaillent en collaboration avec la société civile, les partenaires régionaux et internationales, ainsi que les populations locales pour mettre en œuvre une approche globale et durable de la sécurité.

*e) Encourager la participation citoyenne*

La participation citoyenne voudrait surtout dire l'implication de la société civile, des organisations non gouvernementales et les citoyens dans les processus démocratiques et la formulation des politiques. En plus, le peuple congolais doit s'approprier la lutte de l'indépendance véritable de sa patrie en incarnant le discours de Lumumba lors de la proclamation de l'indépendance formelle du Congo-belge et de l'hymne national de son pays qui l'appelle à dresser les fronts longtemps courbés, tout en prenant le plus bel élan dans la paix.

Dans son discours prononcé à l'occasion de la fête d'indépendance, Lumumba avait rendu hommage aux combattants de l'indépendance et avait souligné la lutte acharnée contre le colonialisme. Il avait rappelé les souffrances endurées sous le régime colonial, notamment le travail forcé, les discriminations et les abus. Il a appelé chaque congolais à jouer pleinement son rôle pour construire un Congo juste, prospère et libre : « ...A partir d'aujourd'hui, chacun de nous est responsable de l'avenir de notre pays (...). Ensemble, nous pouvons réaliser l'indépendance véritable et durable que notre peuple mérite depuis si longtemps (...). ..., mais nous devons aussi nous rappeler que notre combat pour la liberté et la justice est loin d'être terminé. Nous devons

---

<sup>30</sup> Dominique Kenge Mukinayi, « Pistes de solution à la crise sécuritaire de l'Est de la République Démocratique du Congo » in *Études caribéennes*, n°56, décembre 2023 [<https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.29430>], 12 mars 2024.

*rester vigilants et déterminés dans notre lutte pour un Congo meilleur* ». <sup>31</sup> Lumumba a ainsi exprimé une vision pour l'avenir du Congo, basée sur la justice, la liberté et l'amélioration des conditions de vie du peuple congolais. Il a également mis en évidence la nécessité d'une économie nationale prospère pour consolider l'indépendance économique du pays. Son discours est réputé pour sa franchise et son refus de minimiser les injustices du passé, tout en appelant à l'unité et au travail pour construire un avenir meilleur. Il s'agit là d'un appel puissant à la souveraineté et à la dignité du peuple congolais auquel tout citoyen doit répondre consciencieusement.

**f) *Un leadership de qualité, capable et responsable***

Si la RD Congo peine à devenir un État véritablement indépendant, cela est également dû en partie au faible leadership des dirigeants qu'elle a déjà connus depuis son indépendance jusqu'à nos jours. A son accession à l'indépendance, la RDC ne comptait qu'une vingtaine de diplômés d'universités. <sup>32</sup> Actuellement, malgré le nombre croissant de diplômés dont les professeurs d'universités, le pays reste toujours par terre à cause de l'amateurisme de ses dirigeants et l'absence du leadership visionnaire au plus haut sommet de l'État. D'où, pour parvenir à asseoir une véritable indépendance du pays, il faut à la tête de cet État, des hommes capables d'impulser un leadership responsable et visionnaire, à même de surmonter tous les défis que connaît le pays actuellement afin de l'aligner sur la voie de l'émergence, de développement et d'affranchissement ou d'indépendance réelle. <sup>33</sup>

---

<sup>31</sup> Extraits tirés du discours de Patrice- Emery Lumumba prononcé lors de la cérémonie de proclamation de l'indépendance de la République Démocratique du Congo le 30 juin 1960.

<sup>32</sup> Les 24 premiers diplômés africains de l'université Lovanium, toutes les facultés confondues, 2016 [<https://www.mbokamosika.com/2016/06/les-24-premiers-diplomes-africains-de-luniversite-lovanium-toutes-les-facultes-confondues.html>], 18 mars 2024.

<sup>33</sup> En suivant peut-être l'exemple des nations européennes. V. Sergiu Mișcoiu, *Naissance de la nation en Europe. Théories classiques et théorisations constructivistes*, Paris: L'Harmattan, 2010.

## Conclusion

D'habitude, chaque le 30 juin, les Congolais fêtent la libération du pays des mains des colons belges et l'aboutissement d'une lutte portée par les pères de son indépendance que sont Patrice-Emery Lumumba et ses pairs. C'est également la date de la renaissance de l'être congolais. Malheureusement, cette première grande victoire n'a pas été pérennisée et renforcée pour aboutir à une véritable indépendance politique et économique. Aujourd'hui, cette indépendance acquise le 30 juin 1960 est principalement de façade, c'est en quelque sorte un échec. D'une génération à une autre, le rêve et l'espoir suscités par cette indépendance se sont évaporés. La crise sociale, la désintégration du tissu familial, la misère, les multiples guerres ayant déjà causé plusieurs millions de morts, le remplacement des valeurs positives telles que le patriotisme ou le civisme, par des antivaleurs, sont là quelques-unes des causes de cette situation. La grande majorité de congolais n'ont plus de repères, ils ne rêvent plus. Ils sont complètement désabusés par la politique nationale de manière générale et fortement déçus par les politiciens de tout bord.

Les Congolais doivent reconstruire leur nation, rebâtir leur citoyenneté, revaloriser leur histoire, leurs cultures et leurs racines dont fait partie cet anniversaire. Ces mesures nécessitent un engagement à long terme de la part des dirigeants congolais pour aider le pays à parvenir à une indépendance réelle et à créer un avenir stable et prospère pour tous les citoyens. Il est donc temps que les congolais, surtout les jeunes qui incarnent l'avenir d'une nation, comprennent que le blocage au développement de la République Démocratique du Congo ne peut être imputé, plus de soixante ans après l'indépendance formelle, aux occidentaux, ni aux orientaux, ni aux néocolonialistes, ni aux néo-impérialistes, mais plutôt à la défaillance du leadership congolais. D'où, il faut un sursaut patriotique des dirigeants avec une ferme volonté politique pour relever les défis d'une véritable indépendance. Dans le cas contraire, cette indépendance n'est qu'un rituel de façade qui se limite dans les fêtes de commémoration. Or, cette indépendance ne doit pas se limiter à une date historique, mais elle doit être constamment défendue et renforcée à travers des efforts collectifs et des réformes dans tous les domaines de la vie nationale.

## Bibliographie

### Ouvrages

- 1) Anonyme, *La colonisation belge en Afrique centrale, dossier historique*, sl, sd
- 2) Goerg, Odile ; Martineau, Jean-Luc ; Nativel, Didier (2013) (S/dir.), *Les indépendances en Afrique : l'évènement et ses mémoires 1957/1960-2010*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes
- 3) Sergiu Mişcoiu, *Naissance de la nation en Europe. Théories classiques et théorisations constructivistes*, Paris: L'Harmattan, 2010
- 4) Montesquieu, Jules de (1748), *De l'esprit des lois*, Paris : Garnier-Frères, 1748

### Articles et revues

- 5) Cornet, Anne ; Poncelet, Marc (2017), « L'Héritage colonial belge » in *Nouvelles études francophones*, University of Nebraska Press, n°1, Vol. 32, 102-108
- 6) Dresch, Jean (1947), « Méthodes coloniales au Congo belge et en Afrique équatoriale française » in *Politique étrangère*, Paris : Centre d'Études de Politique Étrangère, n°1, 12eme année, 77-89
- 7) Kenge Mukinayi, Dominique; Mişcoiu, Sergiu (2020), « Rétroactes sur le conflit congolais (RDC) et regards sur ses causes » in *Studia Universitatis Babeş-Bolyai. Studia Europaea*, no. 2, 105-132
- 8) Lendele, Kola ; Kamanda Kimona-Mbinga, J. (2005), « Nature et spécificité de la dollarisation de l'économie congolaise (RDC) » in *Mondes en développement*, n°130, vol. 2, 41-62
- 9) Marc, Michel (1996), « Van Bilsen Jef, Congo, 1945-1965, la fin d'une colonie » in *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°49, 163-165
- 10) Mişcoiu, Sergiu; De Waele, Jean-Michel; Urs, Andreea Bianca (dir.) (2023), *Maquisards, rebelles, insurgés... politiques. Le devenir des chefs de guerre africains*, Cluj-Napoca, Casa Cărţii de Ştiinţă
- 11) Omasombo Tshonda, Jean (2004), « Lumumba, drame sans fin et deuil inachevé de la colonisation, in *Réparations, restitutions, réconciliations : entre Afriques, Europe et Amériques*, Cahiers d'Études Africaines, n°173-174, vol. 44, 221-261

- 12) Pongo Kalulambi, Martin (2009), « Le manifeste *Conscience africaine* : genèse, influences et réactions », in Tousignant, Nathalie (ed.), *Le manifeste Conscience africaine (1956). Élités congolaises et société coloniale : regards croisés*, Bruxelles : Presses Universitaires Saint-Louis Bruxelles (PUSL), 59-81
- 13) Raynauld, André (1967), « Le développement économique » in *L'Actualité économique*, n°43, vol. 2, 217-235
- 14) Rousseau, Élise (2017), « Le processus de Kimberly et la lutte contre le commerce des diamants de sang » in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°28-29/2353-2354, 5-62
- 15) Urs, Andreea Bianca; Mișcoiu, Sergiu (2021), « De la continuité à la rupture : une analyse discursive de la présidence de Félix Tshisekedi (RDC) », in Sergiu Mișcoiu, Delia Pop-Flanja (dir.), *Communication de crise et résolution des conflits en Afrique francophone*, Cluj-Napoca, Casa Cărții de Știință, 11-28
- 16) Vander Eycken, H. ; Vander Vorst, F. (1967), « Le blocage de la croissance en République Démocratique du Congo », in Lajugie, Joseph, de Figueroa, Emilio, Coutsoumaris, George *et al.*, *Blocages et freinages de la croissance et du développement en Afrique, Asie, Afrique et Amérique latine*, dans *Revue Tiers Monde*, Paris : Presses Universitaires de France, n°30, Tome 8, 411-434
- 17) Verhaegen, Benoît (1989), « La décolonisation du Congo (1956-1960), la réflexion d'un sociologue », in Molitor, Michel ; Remy, Jean ; Campenhoudt, Luc Van (eds.), *Le mouvement et la forme : essai sur le changement social en hommage à Maurice Chaumont*, Bruxelles : Presses Universitaires Saint-Louis Bruxelles, 67-77
- 18) Wamba dia Wamba, Ernest (1998), « Mobutisme après Mobutu : réflexion sur la situation actuelle en République Démocratique du Congo » in *Politique africaine*, n°72, 146
- 19) Willame, Jean-Claude (1990), « Le discours du 30 juin », in *Patrice Lumumba : la crise congolaise revisitée*, Paris : Karthala, 93-118

### Webographie

- 20) CADTM (2011), *Patrice Emery Lumumba : un combat politique à méditer* [<http://cadtm.org/Patrice-Emery-Lumumba-un-combat>], 07 mars 2024

- 21) CESA (2017), *Le rôle des acteurs externes dans la crise de la RDC* [<https://africacenter.org/fr/spotlight/le-role-des-acteurs-externes-dans-la-crise-de-la-rdc/>], 17 mars 2024
- 22) Eboulé, Christian (2022), *RDC : Qui était Patrice Emery Lumumba, le héros de l'indépendance du Congo?* [<https://information.tv5monde.com/afrique/rdc-qui-etait-patrice-emery-lumumba-le-heros-de-lindependance-du-congo-714667/>], 06 mars 2024.
- 23) Kenge Mukinayi, Dominique (2023), « Pistes de solution à la crise sécuritaire de l'Est de la République Démocratique du Congo » in *Études caribéennes*, n°56 [<https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.29430>], 12 mars 2024.
- 24) Les 24 premiers diplômés africains de l'université Lovanium, toutes les facultés confondues, 2016 [<https://www.mbokamosika.com/2016/06/les-24-premiers-diplomes-africains-de-luniversite-lovanium-toutes-les-facultes-confondues.html>], 18 mars 2024
- 25) M'Bida, Aurélie (2021), « RDC-EquityBCDC : que veut vraiment la Banque centrale ? » in *Jeune Afrique* [<https://www.jeuneafrique.com/1111096/economie-entreprises/rdc-equity-bcdc-que-veut-vraiment-la-banque-centrale/>], 13 mars 2024
- 26) Panara, Marlène (2020), « RD Congo : 60 ans d'indépendance ... et d'instabilité politique » [[https://www.lepoint.fr/afrique/rd-congo-60-ans-d-independance-et-d-instabilite-politique-30-06-2020-2382377\\_3826.php](https://www.lepoint.fr/afrique/rd-congo-60-ans-d-independance-et-d-instabilite-politique-30-06-2020-2382377_3826.php)], 16 mars 2024
- 27) PNUD (2014), "Inégalités politiques, socio-économiques et édification de la nation/État en République Démocratique du Congo" [<https://www.undp.org/fr/drcongo/publications/inegalites-politiques-socio-economiques-et-edification-de-la-nation/etat-en-republique-democratique-du-congo?ssp=1&setlang=fr&cc=XL&safe-search=moderate>], 12 mars 2024

### Textes juridiques

- 28) Loi n°23/014 du 22 mai 2023 instituant la réserve armée de la défense de la République Démocratique du Congo

**Documents administratifs/Rapports**

- 29) BAD (Banque Africaine de Développement), *Perspectives économiques en Afrique*, Abidjan, Rapport 2018